

'ROCHE INFOS'

Octobre 2015



Bulletin d'information de la
Municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr



MOT DU MAIRE

Chers Rochoises et Rochois,

Vous avez été nombreux à participer à notre 1er marché des producteurs au cœur du village. C'est grâce à votre présence que la réussite peut être au rendez-vous.



L'ouverture de la chasse a eu lieu le 13 septembre ; promeneurs et cueilleurs de champignons soyez identifiables avec des vêtements clairs et visibles de loin !

Tout au long de l'été et encore en ce début d'automne, nous déplorons l'incivilité nocturne qui pose bien des problèmes et des nuisances dans certains secteurs de Roche. Hélas, la commune est impuissante et n'a malheureusement pas de "remèdes miracles" contre cela. Les ados ont des parents et je compte aussi sur eux pour être vigilants. Pour les plus désœuvrés, la gendarmerie fait son travail en effectuant de nombreuses rondes régulièrement.

A l'heure où nous rédigeons les News, nous ne connaissons pas la dernière performance de Juliette Labous au championnat du monde aux USA mais félicitons là pour sa précédente victoire au championnat de France Junior de l'épreuve contre la montre.

Votre dévoué
Jacques KRIEGER

OPÉRATION BRIOCHES

Les bénévoles passeront chez vous pour l'opération brioches **entre le mercredi 7 et le samedi 10 octobre**. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

Nous vous rappelons que cette action est au profit de l'ADAPEI.



L'abus de brioche est fortement recommandé pour la solidarité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOÛT

Hommage à Joël Josso :

A l'ouverture de la séance, le Conseil municipal observe une minute de silence en hommage à Joël JOSSO, décédé le 29 juin 2015 qui fut conseiller municipal depuis mars 2008 jusqu'à son décès.

Rapport annuel du service Assainissement :

La société Véolia qui est chargée de l'entretien du réseau d'assainissement présente le rapport annuel d'exploitation 2014. Le maire présente les chiffres clés tels que le prix du m³ d'eau : 2.63 € par m³ y compris l'assainissement. Le Conseil adopte à l'unanimité le rapport

Diagnostic accessibilité :

La société QCS a réalisé le diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux. Le maire présente le rapport des divers locaux et les travaux qu'il convient de réaliser pour la mise en conformité (Mains courantes, rampes d'accès, etc).

Le Conseil accepte à l'unanimité de prévoir un échéancier pour une mise aux normes compatible avec les contraintes budgétaires.

Mutualisation des services avec la CAGB :

Le Conseil à l'unanimité émet un avis favorable à la mutualisation des services entre la CAGB et les communes membres (ainsi la Ville de Besançon et la CAGB auront un directeur unique).

CAGB modification des statuts :

Le Conseil accepte (13 pour, 4 contre) des modifications aux statuts de la CAGB concernant les compétences économie, sport, habitat, environnement, transport, politique de la ville.

Facturation des frais de reproduction :

Le Conseil (14 pour, 3 abstentions) fixe à 18 €/h le temps à facturer pour la reproduction au sein du secrétariat de gros dossiers réalisés pour le compte d'un particulier.

Extension éclairage public rue de Beaupré :

A la suite de la construction des nouvelles maisons rue de Beaupré (coté Thise) le Conseil décide à l'unanimité d'étendre le réseau d'éclairage public et demande une subvention au Syded pour financer les travaux évalués à 4995 €HT.

Charte marché des producteurs :

La commission chargée de la mise en place d'un marché des producteurs a travaillé plusieurs mois sur le dossier, en collaboration avec la commune de Thise pour mettre en place un marché le 3^e samedi du mois sur la place Pasteur à Roche, le 1^{er} samedi du mois à Thise.

Le Conseil accepte (14 voix pour, 3 abstentions) la charte fixant les obligations de chacun. 5 conseillers volontaires seront chargés du bon fonctionnement du marché : Ménétrier J-Grussner N-Moyse JP- Weinman N-Brunetti S.

Remboursement assurance :

Depuis le début de l'année, plusieurs accidents ont eu lieu sur la commune entraînant des dégâts au mobilier urbain ou dégradations (sous le pont rail- rue des Savoyardes) : les déclarations ont été faites aux assurances, le Conseil accepte 9 000 € de dédommagement.

Fonds de solidarité logement 2015 et aide aux accédants en difficulté :

Ces fonds en place depuis 1991 sont alimentés avec des crédits d'Etat, du Département, des organismes sociaux et des établissements prêteurs, les communes apportant leur quote-part sur la base de 0.61 € par habitant pour le logement et 0.30€ par habitant pour l'accession. L'ensemble représente une aide annuelle de (1253+617)€. Le Conseil (16 pour, 1 contre) accepte cette aide.

Rénovation presbytere - étude de faisabilité :

La commission Bâtiments a étudié les besoins à satisfaire dans le secteur du presbytère et a conclu à la nécessité de rénover le presbytère (logement à l'étage et salles associatives en bas) et d'agrandir la cantine scolaire (espace repas et repos). Afin d'étudier la faisabilité de ce projet, le conseil a confié (13 pour, 4 contre) cette étude à Mr Jhemel ZIOUA, architecte à Chalezeule, et une équipe de techniciens pour 10 800 € y compris un audit énergétique du presbytère et de la cantine.

Renouvellement du contrat du centre de loisirs :

Une procédure est en cours pour renouveler le contrat du délégataire du centre de loisirs, du périscolaire et de la cantine. Une commission spécifique doit être élue pour ouvrir les propositions faites pour cette gestion : Jacqueline MENETRIER, Philippe VALLET et Christine CELLIER sont élus titulaires ; Nicolas GRUSSNER, Jean-Pierre MOYSE et Séverine TOURNIER-VALLET sont élus suppléants.

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Communication : le nouveau site internet sera bientôt opérationnel.

Urbanisme : activité réduite en cet été quelques DP et PC seulement ont été étudiés.

Assainissement : la Sté Géoprotech a rendu un pré-rapport ; les analyses plus fines sont à venir. L'assujettissement du service à la TVA a rapporté 14 500 €.

Voirie - Environnement - Fleurissement : félicitations aux employés qui ont su conserver de beaux massifs malgré les fortes chaleurs. Pour les travaux voirie 8 rue des Champs, des difficultés sont intervenues entre les riverains, les travaux sont différés. Des parcelles rue des Vauressons ont été élaguées par la Sté Bulher.

Cours des écoles : la cours a été rénovée et un nouveau jeu installé.

Tags : la plainte contre des tags en 2013 a été jugée, le contrevenant a été condamné à payer la somme de 1 924.30 €.

UFCV : CENTRE DE LOISIRS

Sortie en ville pour les 11-16 ans :

Pendant les vacances de la Toussaint, que dirais-tu d'une expédition dans la ville de Besançon ? Visite d'un musée ou simple balade. C'est toi qui choisis !

La soirée se poursuivra avec un film au cinéma des Beaux-Arts que toi et tes copains aurez choisi.

Cette sortie aura lieu le **lundi 26 octobre** pour 20 jeunes accompagnés de 2 animateurs, le déplacement se fera en minibus

Tarif : 1 journée d'accueil de loisirs avec repas + 5€



Sortie bowling pour les 10-16 ans :



Que dirais-tu d'une soirée entre copains et de venir avec nous te faire un bowling? Rendez-vous le **samedi 19 décembre** pour affronter tes autres camarades.

C'est en minibus que 20 jeunes accompagnés de 2 animateurs partiront pour cette

sortie.

Tarif : 1 journée d'accueil de loisirs sans repas

Inscriptions :

Un dossier d'inscription et une fiche sanitaire sont à retirer sur votre accueil de loisirs ou peuvent être demandés à l'adresse suivante : animation.fc@ufcv.fr. Le service jeunesse de l'Ufcv est à votre disposition par les moyens suivants: 03 81 52 56 60 ou animation.fc@ufcv.fr

CCAS : LE REPAS DES AÎNÉS



Le repas des Aînés (personnes de 65 ans et plus) aura lieu cette année le :

Jeudi 5 novembre à partir de 12h30 à la salle Lumière
Réservez votre journée !

Vous recevrez courant octobre un bulletin d'inscription (pour le repas ou le colis).

ROCHE AU FIL DES SAISONS ... L'AUTOMNE



Hêtre, rue de la Gare



*Ginkgo biloba,
chemin du Halage*



*Liquidambar,
rue du Ruisselet*



*Sumac de Virginie,
rue des Hôtes*

... ET L'ÉTÉ FUT BEAU !



Sur les plans de l'horticulteur Philippe Amiot, les bacs, jardinières, colonnes, massifs, parterres, vasques furent plantés d'un grand nombre d'espèces végétales, à fleurs ou à feuillage décoratif par 25 bénévoles et les employés communaux.

L'été est passé par là avec ses périodes de forte chaleur, ses averses et orages et ce que le ciel n'apportait pas, nos employés l'ont remplacé. Un arrosage régulier tous les deux jours, une fertilisation apportée tout au long de la période de pleine croissance (sans parler des éléments nutritifs à libération programmée présents dans le substrat) : le résultat a été splendide aussi bien à la porte du cimetière que devant la statue de la Vierge ou sur la place Henri Fertey, devant la mairie, le Monument aux Morts ou la cure. Surfinias, géraniums-lierre, scaevolas, cléomes, ricins (même si quelque larcin en a diminué le nombre...), lierre marengo etc. ont illuminé le village l'été durant.



Souhaitons que l'arrière-saison permette à toutes ces plantes et fleurs de durer encore quelques semaines pour le plus grand plaisir des yeux, des Rochois et de ceux qui traversent notre village.



Encore un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite !

CCAS : AGES ET VIE

Les résidents de la maison Ages et Vie, accompagnés de Sylvia, Brigitte et Emilie, ont été très heureux de sortir de la maison, pour se rendre à la biscuiterie Cornu de Fontain.

Ils ont apprécié la dégustation, et les plus gourmands ont fait des emplettes, sous la forme de sachets de gâteaux. Ils ont fait, en outre, la connaissance d'autres résidents, ceux de la maison Ages et Vie de Montfaucon, qui ont offert un goûter, préparé par Mickaël.

Par ailleurs, les deux maisons Ages et Vie, sont à la recherche de bénévoles pour accompagner les résidents, ou pour proposer des animations.

Contact : Roche-lez-Beaupré 03.81.84.35.84 /
Montfaucon : 03.81.61.92.33

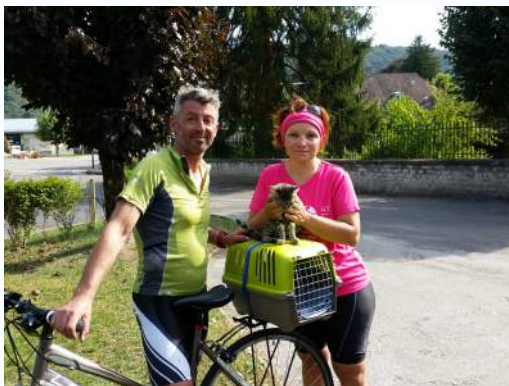


SUR LA VÉLOROUTE ...

La cohabitation entre les différents utilisateurs de la véloroute E6 qui traverse le territoire communal se révèle parfois quasiment conflictuelle : vitesse trop élevée, chiens non tenus en laisse, absence d'avertisseur etc. Rappelons quelques règles qui, mises en pratique, éviteront bien des frictions. La vitesse est strictement limitée à 20 km/h : la véloroute n'est ni une piste d'entraînement ni un vélodrome.



Tout le monde n'ayant pas des yeux dans le dos, lors du doublement il est nécessaire de faire connaître son approche par un avertissement oral à défaut de sonnette. Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse pour éviter qu'ils ne traversent au moment où un cycliste ou un roller se présentent. Pour la sécurité de tous, les piétons marchent à gauche, les cyclistes, rollers et les joggeurs roulent ou courent à droite.



Quoiqu'il en soit, la courtoisie doit rester prioritaire !

Nous avons d'ailleurs fait la connaissance d'un couple haut-saonais accompagné de leur charmante petite chatte "Iris". Ils ont tous trois parcouru la véloroute durant 5 jours. Partis de la mairie de Roche, ils ont rejoint Bâle et en sont revenus. Preuve que la véloroute est appréciée de tous, même de nos amis les bêtes !

PARENTS, EST-CE VOTRE ENFANT ?

Les jeunes gens chevauchent un scooter comme un cheval pure sang partant à la conquête d'un monde imaginaire en déambulant dans les rues du village bruyamment.

Ils prennent un malin plaisir à faire des dérapages plus ou moins contrôlés, à circuler sur une roue, à trafiquer les pots d'échappement, en narguant les citoyens paisibles qui demeurent impuissants.

Cela crée une tension dans la population qui pourrait facilement être évitée.

PARENTS : vous avez un rôle à jouer, en veillant sur les actions de vos adolescents. Votre rôle éducatif n'est pas substituable.



Il est urgent de réagir pour la paix du village.

ELECTRICITÉ : COUPURE NOCTURNE

Considérant qu'à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, le Conseil municipal a décidé de mettre en place des coupures lumineuses nocturnes.

Nous allons donc expérimenter cette coupure d'éclairage public entre minuit et 5 heures.

Elle se fera à partir du 1er novembre sur l'ensemble du village. Seule la Route Départementale 683 restera allumée.

C'est non seulement une économie financière qui peut être réalisée mais c'est aussi une façon d'agir concrètement pour la protection de notre environnement en ménageant ses ressources naturelles.



Bien sûr, cette disposition n'ira peut-être pas sans quelques désagréments. Les noctambules (que nous sommes tous à l'occasion) pourront éprouver quelques difficultés pour rejoindre leur maison ou leur véhicule en cas de retour après minuit.

Compte tenu du nombre potentiel de personnes concernées, une lampe de poche semble une réponse plus adaptée qu'un éclairage collectif maintenu toute la nuit. Il y aura donc un petit effort individuel à réaliser et nous comptons sur l'implication de la population.

Cette expérience est fixée pour une durée d'un an afin d'en tirer des conclusions significatives. Conclusions à partir desquelles il pourra être décidé de son ajustement, de son renouvellement ou de son abandon.

NOUVELLE ACTIVITÉ : ANIMOPOLIS



Chien



Chat



Oiseau



Rongeur



Reptile



Poisson

Animalerie spécialisée dans la vente de matériel pour chien, chat, oiseau, rongeur, reptile et dans la vente de poissons vivants.

Inauguration Samedi 3 octobre



ZA des Près Chalots 25220 Roche-lez-Beaupré
Tél : 07 60 83 00 08 / 07 60 82 00 08
www.animopolis.fr

NOUVELLE ACTIVITÉ : OSTÉOPATHE



L'espace médical de Roche-lez-Beaupré a accueilli un nouvel ostéopathe, Aurélien Courtet (diplômé en ostéopathie en juin 2015), depuis le mois d'août.

Spécialiste du sport, il a exercé en tant que kinésithérapeute auprès d'équipes de foot professionnelles tel que l'ESTAC Troyes Football ou encore FC Sion en Suisse.

Originaire de Vesoul et habitant de Novillars, c'est à l'espace médical de Roche, auprès d'autres praticiens, qu'il a décidé d'installer son cabinet.

Consultation tous les matins, le mercredi toute la journée, le lundi et jeudi également après 18h.

Uniquement sur rendez-vous : 07 83 91 65 66.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur :
www.ostoepathecourtet.com

HÔTEL À INSECTES

Pour attirer les insectes utiles au jardin rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger.

L'hôtel va pouvoir ouvrir ses portes avant l'hiver pour accueillir pontes et larves de certains insectes.

Il contribuera à enrichir au fil des ans la micro-faune d'insectes auxiliaires et pollinisateurs de votre coin de paradis.

A la demande de la municipalité, les membres de l'association "l'Atelier des activités manuelles" ont fabriqué l'hôtel à insectes qui est installé dans le parc de l'Europe.

Nous espérons que cet oeuvre d'art, ayant un but ludique et utile, sera respectée des petits et des grands.

Encore un grand merci à l'Atelier des activités manuelles pour cette belle création.



VIDE-GRENIER 2015

De la pluie pour l'installation.... Mais tout le monde était présent, en forme et de joyeuse humeur ! Une mise en route sans souci : chacun a œuvré pour que les exposants bravant la météo soient accueillis et aidés !

Du soleil... pour la journée ! Dame météo a été super sympa et le soleil est venu nous réchauffer et nous donner toute l'énergie nécessaire pour passer une bonne journée !

Toute l'équipe de bénévoles a été SUPER.... Frites, sandwiches, crêpes, parking, circulation ... etc. Chacun a contribué au bon déroulement de ce vide-greniers.

Les exposants sont dans l'ensemble satisfaits de leurs "recettes" et les promeneurs et chineurs ont eux aussi trouvé ce qu'ils cherchaient ! Les greniers sont vides.... Jusqu'à l'année prochaine !

Le Comité des Fêtes vous remercie sincèrement pour cette superbe journée !

Etat civil



Naissance :

Kahyna BRANCHER
le 14 août 2015

Maëlle TELLIER
le 16 août 2015

Alexis SPITTLER PAIRIS
le 25 août 2015

Loann DECLIDE
le 10 septembre 2015

Toutes nos félicitations aux parents !

Décès :



Henri GOGUEL
le 13 septembre 2015
à 75 ans

*Nos pensées
accompagnent
la famille.*

Parrainage civil :

Arthur TARLE
le 22 août 2015

Culte



Samedi 3 octobre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 4 octobre : à 10h30, messe à Novillars

Samedi 10 octobre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 11 octobre : à 10h30, messe à Chalezeule

Dimanche 18 octobre : à 10h30, messe des familles à Thise

Samedi 24 octobre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 25 octobre : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Dimanche 1^o novembre, fête de la Toussaint : à 10h30, messe à Thise

SPORTS ET SIGNES

Même si nos séances ont déjà débuté, les nouvelles personnes seront les bienvenues.

Au programme :

- Les **mercredis**, au gymnase du SIVU (près du stade de foot de l'ERN), de **17h à 18h cours d'escalade** en langue des signes française (avec un Moniteur d'escalade mal entendant diplômé d'Etat) suivi d'un **cours de Langue des Signes Française de 18h à 18h30**

- Les **jeudis**, salle Courbet, de **18h à 19h15 cours de Langue des Signes française** pour adultes débutants avec une animatrice mal-entendante.

Les encadrants sont :

Laurent Pitoy :

sourd sévère profond, BAPAAT escalade, BAPAAT VTT, BAPAAT canoë-kayak, BAPAAT tir à l'arc, BÉES karaté

BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

BÉES : Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif

Melissa Singh :

sourde profond, animatrice langue des signes

Baptiste Geoffray :

entendant, licence sports adaptés, étudiant master sports adaptés aux personnes en situation de handicap

Contact uniquement par SMS ou email nous sommes sourds et autonomes

courriel: sportetsignes@gmail.com

SMS: 06 31 76 15 82



CLUB DE PEINTURE

Depuis quelques années un club de peinture fonctionne dans la commune. Il est ouvert à toutes personnes intéressées par cet art, de Roche ou des communes voisines. Mme Dumoulin Francine l'anime tous les jeudis de 14h à 17h, salle Jouffroy d'Abbans, près du stade du doubs.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la présidente, Jeanne Courvoisier, au 03 81 57 05 39 ou Francine Dumoulin au 09 81 25 12 80. 12

TENNIS DE TABLE : PREMIÈRES PERFS

Histoire de retrouver les bons gestes avant la reprise de la saison pongiste, un stage était organisé à l'intention des jeunes, salle Lumière, lors de la dernière semaine des vacances d'été. Julien Corneloup, un des joueurs seniors du club, a assuré l'encadrement d'une douzaine de jeunes participants (photo) avec le concours d'autres adultes, également bénévoles.

Avant même la reprise du championnat, plusieurs joueurs rochois ont eu l'opportunité de tester leur qualités techniques et leur combativité lors du tournoi de Torpes le 6 septembre dernier. Le bilan est plus que satisfaisant. En effet, Gabin Croizier a remporté la finale du tableau le plus prestigieux (toutes séries) tandis que Charlie Vairetty, très en forme, s'imposait pour sa part en finale du second tableau en matière de classement face à son complice rochois Mattéo Garnache lequel avait eu raison en demi finale d'un excellent pongiste, lui aussi rochois : Antoine Gros.

Bref, des résultats prometteurs à l'aube d'une nouvelle saison qui s'annonce très riche.

Les jeunes participants au stage de rentrée aux côtés de leurs deux formateurs du jour : Julien Corneloup et Eric Denizot.



CONTRE-TEMPS DANSE

Les inscriptions pour les cours de danse modern'jazz au 1er étage de la salle Jouffroy d'Abbas sont encore possibles jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Un cours d'essai gratuit est encore possible également. Pour plus d'information, rendez-vous sur contremps-danse.com



QI GONG

L'association CLIC ENERGIE vous accueille du 16 septembre au 29 juin Salle Jouffroy d'Abbens pour des séances hebdomadaires de Qi Gong.

Introduit en France dans les années 70, le Qi Gong, ou « travail sur la maîtrise de l'énergie interne », dont les origines remontent à plus de 5000 ans en Chine, rassemble des techniques visant à l'amélioration et au maintien de la santé.



Les critères des techniques sont les suivants : concentration, décontraction, sensibilité, souffle paisible et régulier, mouvements harmonieux, postures sereines d'enracinement..

En cours, on pratique :

- les automassages pour stimuler les points et les méridiens,
- les mouvements pour faire circuler l'énergie,
- les méthodes de respiration et de relaxation pour équilibrer les émotions et retrouver un corps en harmonie.

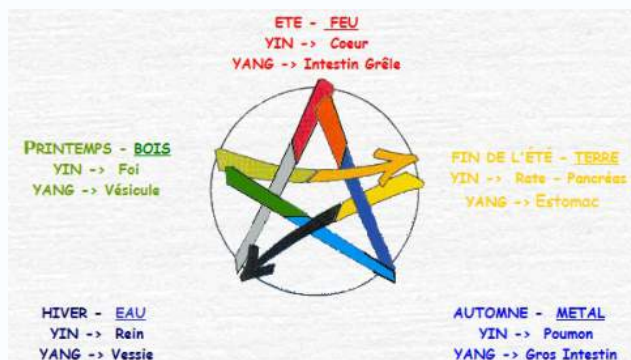
Les mouvements évoluent au fil des saisons pour vivre en harmonie avec l'énergie de l'instant présent, selon les lois des 5 éléments.

Facile d'apprentissage, on peut l'apprendre à tout âge, sans effort. Les bénéfices acquis rendent plus performant dans tous les autres domaines d'activité (intellectuelle, artistique, physique et sportive)

Avant de vous engager, essayez gratuitement 2 séances de découverte

Mercredi : 8h00-9h30 ou Samedi : 8h30-10h00

*Salle Jouffroy d'Abbens
Rue de Casamène
Contact : 03.81.55.53.60*



BIBLIOTHÈQUE

Du **1er au 20 octobre 2015**, la bibliothèque vous propose les lundis et mardis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h, une exposition « **La diversité des milieux naturels du Grand Besançon** » prêtée par le CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon).



Atelier Écriture Adultes : Jeudi 1er octobre 2015 de 17h à 19h.

Club-Lecture : Jeudi 8 octobre 2015 de 18h à 19h30 : Les coups de cœur de l'été.

Mardi des Mots (pour les enfants) : Mardi 13 octobre de 16h30 à 17h45.

Apéritif thématique : Jeudi 15 octobre 2015 de 18h à 19h30 : "**Pérou-Bolivie : Voyage au pays des Incas**" diaporama commenté par **Jacqueline et Philippe Coutin**.



Indienne à Yamparaéz (Bolivie)



Le Lac Titicaca, depuis la Bolivie



Fête au village Chacachaca (Pérou)



Vue sur le Machu Picchu (Pérou)

Retrouvez les résumés et les galeries de photos de nos animations sur notre blog **bibliothequeroche.overblog.com**

HISTOIRE DE ROCHE

Le passage d'eau Roche - Arcier (suite)

Bac ou pas de bac ?

Le 22 août 1885, Alfred Décuré demande la suppression du bac pour les voitures, arguant que depuis la construction du pont de Chalèze les voitures l'empruntent, ainsi que celui de Vaire et que le bac de Roche ne sert plus que trois fois par mois en moyenne. La véritable raison, c'est que le bac est en mauvais état, qu'il faudrait dépenser 500 F de réparation et le fermier estime que cela ne serait pas rentable par rapport au montant du fermage et le nombre de véhicules à passer.

Le 10 octobre suivant, le conseil municipal de Roche se prononce à l'unanimité (7 voix sur 7) pour la suppression du bac. Mais le 2 novembre, le conseil municipal d'Arcier (le village ne comprend que 28 habitants) se prononce contre cette suppression : « Le passage d'eau existe depuis une époque très éloignée et on a toujours prescrit pour son exploitation un bac pour le passage des voitures et un batelet pour les piétons ».

De plus, le chemin entre Arcier et Chalèze est en mauvais état et en cas d'incendie, c'est de Roche qu'arriveraient les premiers secours. Les tarifs du passage sont placardés sur la maison du passeur.

Mais il y a de la concurrence puisque autorisation est donnée, en 1881, à Casimir Mouillebec, restaurateur à Arcier, de placer sur le Doubs un batelet pour y promener sa petite famille, à Léopold Jeannin et autres habitants de Corcelle, en 1882,

de disposer de batelets pour traverser le Doubs mais sans passer des personnes étrangères moyennant péage et à M.Perruche de Velna, conseiller à la cour d'appel de Besançon, d'avoir lui aussi son batelet pour les membres de sa famille, les ouvriers qu'il emploie dans sa propriété d'Arcier et toute personne ayant affaire à lui, en 1883. Et ce malgré les réclamations de François Décuré qui évalue à 20 F par mois le préjudice qu'il subit.



Bac sur le Doubs (photo J.Pêcheur)

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,

Philippe VALLET, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr